

## Les mandats de ConcertES

### Conseil Wallon de l'Economie Sociale

Le CWES (Conseil Wallon de l'Economie Sociale), institué au sein du CESRW (Conseil Economique et Social de la Région Wallonne), conseille le Gouvernement dans la préparation et la politique de développement de l'économie sociale en Région wallonne. Il dispose d'un droit d'initiative en matière d'avis et de recommandation concernant la politique de développement de l'économie sociale. Il est par ailleurs chargé de remettre au Gouvernement des avis sur la mise en oeuvre d'actions et de projets spécifiques s'ils ont une certaine ampleur, et de remettre annuellement au Gouvernement un rapport d'évaluation globale sur l'exécution du décret économie sociale.

ConcertES dispose d'un siège effectif et d'un siège suppléant au CWES. Sébastien Pereau, Secrétaire général de ConcertES, a été désigné Président du CWES lors de la séance d'installation du 16 mars 2009. La vice-présidence est quant à elle assurée par Jean-Marc Sengier, de la CSC. Vous pouvez consulter ici la composition du CWES. Participation à des commissions

Au niveau régional, ConcertES représente les entreprises de l'économie sociale au sein de la Commission Consultative et d'agrément des entreprises de l'économie sociale. Cette commission a été instituée par le Décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale et est chargée de remettre des avis sur les demandes d'agrément, de renouvellement, de retrait, de suspension d'agrément pour :

- les Agences-conseil
- Les IDESS
- les Entreprises d'Insertion (EI)

Tout en y garantissant l'objectivité de ses avis, le représentant de ConcertES peut assurer un rôle d'intermédiaire entre le secteur et les différentes commissions. Les attentes spécifiques des commissions, l'interprétation de certains critères peuvent ainsi être transmis au secteur, permettant aux entreprises d'appréhender pleinement et correctement les dispositions des décrets et ainsi de leur faciliter le travail de rapportage et de justifications imposé par les différents dispositifs. Cela permet également aux organisations d'affiner leurs choix stratégiques dans le développement de leurs activités par une appréciation correcte des dispositifs.

Ce sont Sébastien Pereau (effectif) et Bénédicte Sohet (suppléante) qui siègent en commission pour ConcertES.

Au sein de la Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale, les sièges des autres représentants des entreprises de l'économie sociale sont:

- Atout EI (Marie-Céline Jamoye, effective, et Anne-Sophie Chronis, suppléante)
- le RES (François Foguette, effectif) et CAIPS (Benjamin Distèche, suppléant)